Please note that the highlighted text has been update by PMRA on your behalf. Please update your label accordingly.

Serenade® MAX™

Un biofongicide sous forme de poudre mouillable

COMMERCIAL

GARANTIE : Souche QST 713 de *Bacillus subtilis* sec ………14,6%
Contient un minimum de 7,3 x 10^9 CFU/g

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

N^{O} HOMOLOGATION : 28549 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET :



OMRI™

AgraQuest, Inc.
1540 Drew Avenue
Davis, California, USA 95618
Téléphone : 1-800-728-0014

Date de fabrication :

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes et de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS :
En cas d'ingestion : Rincer la bouche et la gorge avec beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.
En cas de contact avec la peau/les vêtements : Retirer les vêtements contaminés. Laver avec beaucoup de savon et d'eau.
En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'air frais.
En cas de contact avec les yeux : Garder les yeux ouverts et rincer lentement et doucement à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes, si la personne en porte, puis continuer à rincer les yeux.
Général : Obtenir des soins médicaux immédiatement si l'irritation ou les signes de toxicité apparaissent et persistent ou sont sévères. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS:
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS APPLIQUER PAR AVIONS. Peut causer une sensibilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter d'inhaler/respirer les poussières. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables et un respirateur approuvé par le NIOSH doté d'un filtre N, R, P ou HE pour produits biologiques lors de la manipulation, et durant le nettoyage et les réparations. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

ENTREPOSAGE, ÉLIMINATION ET DÉVERSEMENTS:
Ne pas contaminer l'eau et les aliments pour les humains et les animaux lors de l'entreposage et l'élimination.
ENTREPOSAGE **:** Conserver dans un endroit sec et hors de la portée des enfants. Entreposer dans le contenant original seulement. Garder le contenant fermé quand le produit n'est pas utilisé. Période d'entreposage maximale d'un an à température ne dépassant pas 25 °C.
ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :
Serenade MAX est un produit préventif à large spectre pour la suppression de plusieurs maladies des plantes. Serenade MAX peut être appliqué en pulvérisation foliaire seule ou dans le cadre d'un programme de pulvérisation alternatif en combinaison avec d'autres produits de protection des récoltes. Quand les conditions sont favorables au développement de graves maladies, utiliser Serenade MAX en alternance avec d'autres fongicides homologués. Serenade MAX peut être appliqué avec un équipement d'application terrestre.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE (LAI) :
Intégrer Serenade MAX dans une stratégie globale de lutte aux maladies et aux ennemis des cultures où l'emploi d'un fongicide est nécessaire. Suivre les pratiques reconnues pour réduire le développement de maladies. Consulter les autorités agricoles locales pour connaître les stratégies de LAI développées pour votre (vos) culture(s) et emplacement.

DÉTERMINATION DE LA DOSE À UTILISER :
Lire attentivement et suivre les directives d'emploi indiquées sur l'étiquette, respecter les doses et les restrictions indiquées. Serenade MAX devrait être appliqué avant ou dans les premiers stades de développement de la maladie. Utiliser les doses maximales indiquées sur l'étiquette et des intervalles de vaporisation plus courts lors de croissance rapide de la maladie. Pour une application adéquate, déterminer le nombre d'hectares à traiter, la dose recommandée sur l'étiquette et sélectionner les volumes d'eau nécessaires pour donner une bonne pénétration du couvert végétal et une couverture des parties des plantes qui doivent être protégées. Préparer seulement la quantité de solution à vaporiser nécessaire pour traiter le nombre d'hectares mesurés. Une calibration précise de l'équipement de vaporisation est essentielle avant l'emploi.

DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :
Serenade MAX peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte incluant celui-ci.

MODE D'APPLICATION – usage agricole :
GÉNÉRAL : Éviter la dérive au site d'application est la responsabilité de l'applicateur. L'interaction de plusieurs facteurs (équipement utilisé et conditions météorologiques) influence le potentiel de dérive. L'applicateur et le producteur/coordonnateur du traitement sont responsables de prendre en considération tous ces facteurs avant de décider d'utiliser le produit. Les réglementations provinciales/ territoriales doivent être appliquées, si elles sont plus sévères.

TERRESTRE : Une couverture homogène est essentielle pour une lutte optimale aux maladies. Pour obtenir une bonne

couverture, utiliser la pression de pulvérisation, litres par hectare, buses, espacement entre les buses, vitesse au sol appropriés. Consulter les catalogues de buses et d'accessoires pour obtenir des renseignements spécifiques sur la calibration qui convient à l'équipement utilisé.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

MÉLANGE : Serenade MAX doit être dilué dans l'eau pour application par pulvérisation et peut être utilisé dans un équipement de vaporisation généralement utilisé pour les applications terrestres. Remplir le réservoir partiellement avec de l'eau propre et commencer l'agitation. Ajouter dans le réservoir la quantité de Serenade MAX spécifiée. Continuer de remplir le réservoir jusqu'à l'obtention du volume nécessaire pour obtenir la concentration à vaporiser souhaitée. Continuer l'agitation continuellement pendant la vaporisation. Ne pas laisser la bouillie reposer toute une nuit ou pour de longues périodes.

COMPATIBILITÉ : Ne pas combiner Serenade MAX dans le réservoir avec des pesticides, des adjuvants, des surfactants ou des engrais.

Dose d'application de Serenade MAX

Mode d'emploi : Lorsqu'il est appliqué selon les directives (voir le tableau ci-dessous), Serenade MAX supprimera les maladies indiquées. Dans les cas de maladies modérées à graves, utiliser les doses les plus fortes et les plus courts délais d'application indiqués. Appliquer le produit dans un volume suffisamment grand d'eau pour assurer une bonne couverture. Serenade MAX a un DAAR de 0 jour et peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte, y compris celui-ci.

Culture	**Maladie**	**Dose (kilogramme/hectare)**	**Directives d'application**
Asperge	Pourriture grise *(Botrytis cinerea)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès les tout premiers signes de la maladie, ou quand les conditions sont propices à son développement. Répéter au besoin à entre 7 et 10 jours d'intervalle.
Groupe de cultures 13 (petits fruits, mûre et framboise) : Mûre, bleuet en corymbe, bleuet nain, raisin de Corinthe, baie de sureau, groseille à maquereau, bleuet du Canada, mûre de Logan, framboise	Moisissure grise du haricot (*Botrytis cinerea)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès les tout premiers signes de la maladie, ou quand les conditions sont propices à son développement. Répéter au besoin à entre 7 et 10 jours d'intervalle.
Bleuet en corymbe, bleuet nain	Pourriture sclérotique *(Monilinia vacciniicorymbosi)*	6,0	Commencer l'application du produit au stade de débourrement du développement. Répéter au besoin à entre 7 et 14 jours d'intervalle.
Groupe de cultures 5 (choux) Brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur, chou cavalier, feuilles de chou vert, chou vert, chou-rave, mizuna, feuilles de moutarde, moutarde épinard, feuilles de colza	Pourriture sclerotinia *(Sclerotinia sclerotium)*	3,0-6,0	Faire la première application du produit à l'émergence ou immédiatement après la transplantation. Répéter les applications à entre 10 et 14 jours d'intervalle si les conditions propices au développement de la maladie se poursuivent.

Culture	**Maladie**	**Dose (kilogramme/hectare)**	**Directives d'application**
Légumineuses : Haricots (adzuki, gourgane, sec, féverole, commun, dolique d'Égypte, de Lima, papillon, velu, rond blanc, rose, Pinto, grain de riz, d'Espagne, mange-tout, Tepary, mungo, jaune, dolique asperge, catjang, pois chiche, dolique à œil noir, guar, sabre) Pois (à hile noir, dolique à œil noir, nain, mange-tout, des jardins, de grande culture, vert, cajan, mange-tout, dolique, succulent, sugar snap) Lentille	Moisissure blanche *(Sclerotinia sclerotiorum)*	3,0-6,0	Faire la première application à la plantation (ou immédiatement après la plantation, mais avant l'émergence). Faire une deuxième application par pulvérisation localisée en utilisant un vaporisateur à buses multiples par rangée avec suffisamment d'eau pour s'assurer d'un recouvrement uniforme des feuilles les plus basses des plants et du sol environnant dans les 7 jours suivant l'éclaircissage. Répéter les applications à entre 10 et 14 jours d'intervalle si les conditions propices au développement de la maladie se poursuivent.
	Pourriture brune des cabosses *(Botrytis cinerea)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès les tout premiers signes de la maladie, ou quand les conditions sont propices à son développement. Répéter au besoin à entre 7 et 10 jours d'intervalle.
Groupe de cultures 3 (légumes bulbes) Oignon (incluant oignon à botteler, bulbe sec et Welch), ail (incluant ail géant), poireaux, échalotes.	Pourriture du col de l'oignon (*Botrytis allii)* Brûlure de la feuille de l'oignon (*Botrytis squamosa)*	3,0-4,5	Commencer l'application du produit dès les tout premiers signes de la maladie, ou quand les conditions sont propices à son développement. Répéter au besoin à entre 7 et 10 jours d'intervalle.
	Mildiou (*Peronospora destructor)*	3,0-6,0	
Groupe de cultures 9 (cucurbitacées) Concombre, cantaloup, melon, melon brodé, courge, melon d'eau, citrouille	Oïdium (*Erysiphe cichoracearum, Sphaerotheca fuliginea)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit après l'émergence ou la transplantation si les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter les applications à entre 7 et 10 jours d'intervalle.
Légumes à fruit :	Altenariose *(Alternaria solani)*	4,5	Faire la première application quand les plants mesurent de 6 à 10 cm de

Culture	**Maladie**	**Dose (kilogramme/hectare)**	**Directives d'application**
Aubergine, cerise de terre, pépino, poivrons (toutes les variétés), tomatillo et tomate	Moississure grise du haricot (*Botrytis cinerea)*	3,0-6,0	hauteur, ou quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter les applications à entre 5 et 7 jours d'intervalle.
Tomate, poivrons	Oïdium (*Erysiphe orontii, Leveillula taurica)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit après l'émergence ou la transplantation et répéter les applications à entre 7 et 10 jours d'intervalle.
Raisins	Oïdium *(Uncinula necator)*	3,0-6,0	Commencer l'application quand les nouvelles pousses mesurent de 1 à 3 cm de hauteur. Répéter l'application quand les pousses mesurent entre 6 et 10 cm de hauteur et quand elles mesurent de 18 à 20 cm de hauteur, puis à entre 7 et 10 jours d'intervalle par la suite.
	Pourriture grise *(Botrytis cinerea)* Pourriture aigre* (un complexe de pathogènes variés)	3,0-6,0	Faire la première application à la floraison, puis répéter à la formation complète de la grappe, à la véraison et lors de la prérécolte. *Noter que la pourriture aigre est causée par de nombreux pathogènes à levure, fongiques et bactériens et que Serenade MAX n'a pas été testé pour lutter contre tous ces agents.
Laitue	Mildiou (*Bremia lactucae)* Oïdium (*Erysiphe cichoracearum)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès les tout premiers signes de la maladie, ou quand les conditions sont propices à son développement. Répéter au besoin à entre 7 et 10 jours d'intervalle.

Culture	Maladie	Dose (kilogramme/hectare)	Directives d'application
	Affaissement sclérotique et chute des feuilles de la laitue (*Sclerotinia minor, Sclerotinia sclerotiorum)*	3,0-6,0	Faire la première application à la plantation (ou immédiatement après la plantation, mais avant l'émergence de la culture). Faire une deuxième application par pulvérisation localisée en utilisant un vaporisateur à buses multiples par rangée avec suffisamment d'eau pour s'assurer d'un recouvrement uniforme des feuilles les plus basses des plants et le sol avoisinant dans les 7 jours suivant l'éclaircissage. Répéter les applications à entre 10 et 14 jours d'intervalle si les conditions propices au développement de la maladie se poursuivent.
Céleri	Pourriture rose (*Sclerotinia sclerotiorum)*	3,0-6,0	Faire la première application environ 8 semaines avant la récolte et répéter à 14 jours d'intervalle. Faire une deuxième application par pulvérisation localisée en utilisant un vaporisateur à buses multiples par rangée avec suffisamment d'eau pour s'assurer d'un recouvrement uniforme des feuilles les plus basses des plants et du sol avoisinant.
Groupe de cultures 11 (fruits à pépins) : Pomme, pommette, nèfle du Japon, cenelle, poire, poire orientale, coing	Feu bactérien (*Erwinia amylovora)*	2,5-6,0	Commencer l'application à entre 1 et 5 % de la floraison et répéter à entre 7 et 10 jours d'intervalle. En période de de floraison rapide et d'infections fréquentes, il peut être nécessaire de vaporiser le produit à entre 4 et 7 jours d'intervalle.
	Tavelure *(Venturia inaequalis; V. pirina)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès le stade de la pointe verte ou quand les conditions sont propices au développement des premières tavelures et répéter au besoin à entre 7 et 10 jours d'intervalle.

Culture	**Maladie**	**Dose (kilogramme/hectare)**	**Directives d'application**
Pommes	Oïdium (*Podosphaera leucotricha)*	3,0-6,0	Commencer l'application au stade du bourgeon, ou avant, si les conditions sont favorables au développement de la maladie. Répéter les applications à entre 7 et 10 jours d'intervalle. Des vaporisations supplémentaires peuvent être nécessaires sur les variétés susceptibles ou dans des conditions de développement favorables.
Fraise	Pourriture grise *(Botrytis cinerea)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès les tout premiers signes de la maladie, ou quand les conditions sont propices à son développement. Répéter au besoin à entre 7 et 10 jours d'intervalle.

